



p. 4
SECHERESSE
Cet été,
préservons l'eau

p. 10
**LES JARDINS
DE LA BRIQUETERIE**
poursuivent
leur mue

p. 17
FAITES DU SPORT
Le plein d'activités
avant la rentrée

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°64 – JUILLET/AOUT 2023



Janzé mag

GRAND AIR

**Des terrains de jeux
pour les enfants**

Vos contacts

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements au 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.roccheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66.

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements au 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine : 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au 02 23 08 01 89.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Elijah JULIEN (12 avril) • Agathe LE NOUVEL (14 avril) • Issam MARSOLIER (22 avril) • Adam ALIOUAT (27 avril) • Rose DHUIT CARRÉ (30 avril) • Victoria VELLY MARISSAL (3 mai) • Paul OLICHON DELAUNAY (8 mai) • Jade POIRIER (1^{er} juin).



Mariages

Régis VIAUD et Julie MAS (13 mai).



Décès

Jean-Noël AVRILLAUD, 57 ans (14 avril) • Edith LE BRETON, 75 ans (15 avril) • Marie GUEDEU veuve TEXIER, 98 ans (19 avril) • Odile ROBERT veuve MARET, 83 ans (22 avril) • Odette GIBOIRE veuve PERRIER, 94 ans (24 avril) • Edouard MELLET, 70 ans (26 avril) • Christiane MARTIN épouse LOISEAU, 66 ans (30 avril) • Marie BÉCAN épouse FREIN, 80 ans (4 mai) • Juliette BANCTEL veuve BÉTIN, 99 ans (6 mai) • Albert DELONGLÉE, 85 ans (10 mai) • Eugène BARBOTIN, 88 ans (19 mai) • Marie CHEMIN veuve JUDÉAUX, 89 ans (21 mai) • Marie LOURY veuve BOULAY, 96 ans (21 mai) • Victor LAMY, 88 ans (26 mai) • Marie LOUËR, 83 ans (26 mai) • Francis BEAUCIEL, 73 ans (28 mai) • Marie PERDRIER épouse GORON, 86 ans (30 mai) • Annie DAUFFOIS épouse AUBIN, 65 ans (1^{er} juin) • Odile SAFFRAY veuve BESNARD, 88 ans (5 juin) • Gilbert GASNIER, 76 ans (6 juin).

2 **BLOC-NOTES**3 **ÉDITO**4 **ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS**5 **URBANISME & CADRE DE VIE**

Vigilance Sécheresse : économisons l'eau

6 **VIE ECONOMIQUE**

Bag market, l'épicerie nocturne

Kinésiologie : comprendre les maux du corps

7 **ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ**

La Roche aux Fées s'anime tout l'été

L'Été à l'Étang revient pour sa 6^e édition

8 **VIE MUNICIPALE**9 - 11 **DOSSIER**

Les Jardins de la Briqueterie poursuivent leur mue

Des terrains de jeux pour les enfants

12 **CULTURE**

Marion Rouxin a enchanté les enfants

13 **VIE SOCIALE**

Une plateforme pour soutenir et accompagner les aidants

Mineurs non accompagnés cherchent familles solidaires

14 - 15 **JEUNESSE & VIE SCOLAIRE**

MFR : Des échanges entre pairs pour libérer la parole

A la découverte des secrets de la station d'épuration

Restaurant scolaire : une augmentation des tarifs modérée pour ne pas pénaliser les familles

17 **VIE ASSOCIATIVE**

Le service vie associative se renforce

13 juillet : une soirée festive en perspective

Faites du sport : le plein d'activités avant la rentrée

18 **VOS DÉMARCHES**
EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX
19 **AGENDA**20 **DER**

Nous avons fait l'acquisition de la briqueterie de Bel Air en octobre 2019 pour préserver un patrimoine local mais également proposer aux janzéens un « nouveau lieu de respiration » en centre-ville.



Notre première démarche a été de demander à des biologistes d'étudier, sur plusieurs saisons, la flore et la faune. Pour l'aménagement du site, avec l'architecte paysagiste qui nous accompagne, nous avons en effet voulu respecter l'équilibre écologique qui s'est mis en place pendant 50 ans. De cet espace vert, nous voulions faire un moment suspendu de flânerie, une promenade verdoyante, une pause piquenique, un temps de jeux et de loisirs. Aujourd'hui, les jardins de la briqueterie sont tout ouverts et n'attendent que d'être découverts par les Janzéennes et Janzéens, petits et grands. Nous vous invitons à découvrir ce lieu de vie à deux pas du centre ville. Bravez les chaleurs dans un espace végétalisé, profitez des temps d'animation proposés par la ville, découvrez une nouvelle aire de jeux ludique... les jardins de la briqueterie sauront vous séduire.

L'aménagement du parc a été conçu de telle manière à ce qu'il réponde à la beauté architecturale du site. L'usage de matériaux tels que le bois fait ressortir la brique rouge du bâti. L'avenir du bâtiment reste à écrire. Toutefois, la ville a épaulé et accompagné l'association Janzé Histoire et Patrimoine qui a déposé un projet de mise en valeur du four de la briqueterie au budget participatif du Département. Au moment d'écrire ces lignes, les votes ne sont pas encore clos. Nous espérons une suite favorable. Quoiqu'il en soit cette aventure a permis de mettre en lumière un site remarquable que la population ne manquera pas d'apprécier.

Nous vous souhaitons un bel été.

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication: Hubert Paris • Comité de rédaction: Commission Communication • Rédacteurs: Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr • Crédits photos: Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires • Maquette: Le Kwalé • Impression: Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal: à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag septembre 2023.

FRELONS ASIATIQUES

La FGDON35 prend en charge la destruction des nids

L'arrivée du beau temps correspond également au retour des frelons asiatiques ! **La FGDON35 prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques à 100% si la procédure de déclaration est suivie.**

Comment reconnaître un nid de frelons ?

Le nid de frelons possède toujours une **ouverture vers le bas et niche dans l'obscurité, il est généralement construit sous abri ou un arbre creux.** Vous pouvez parfois les trouver au sol, mais vous ne les trouverez jamais au sommet d'un grand arbre.

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

- ne pas engager une destruction seul au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention
- mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid
- contacter la FGDON35 et respecter la fiche de procédure de signalement

Renseignements

FGDON35 au 09 75 53 57 91
plus d'infos sur www.fgdon35.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances sereinement !

Profitez de vos vacances loin de chez vous, en toute sérénité, grâce à l'Opération Tranquillité Vacances. **À votre demande, la gendarmerie peut surveiller votre domicile ou votre entreprise durant leur pause.**

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de remplir un formulaire (*disponible sur www.service-public.fr ou directement en gendarmerie*). Vous devrez indiquer sur le formulaire vos coordonnées de résidence, votre période de congés et votre lieu de villégiature. Alors pensez-y !

Renseignements

Gendarmerie de Janzé au 02 99 47 03 18

JANZÉ VILLE 30

Ensemble, partageons la route !

Depuis le 1^{er} juin, la vitesse des automobilistes est limitée à **30km/h dans toute la commune.** L'objectif est de faire de Janzé une **ville apaisée, durable et respirable.**

Plus de sécurité...

Le passage de 50 à 30 km/h réduit de 85 % les risques d'accidents. **La distance de freinage est de 13,5 m à 30 km/h contre 27,5m à 50 km/h,** le champ de vision est également plus large. En cas de choc, le risque de tuer un piéton est ainsi beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h.



Plus de tranquillité !

La sécurité n'est pas le seul atout de ce changement de vitesse : à 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible. Cela contribue à améliorer la qualité de vie à travers une ville moins bruyante et un environnement moins stressant pour tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, riverains. **En effet, passer à 30 km/h entraîne une diminution du bruit en ville d'environ 50 %.**

Une ville apaisée, c'est aussi la possibilité de développer des modes de déplacement doux tels que la marche ou le vélo et ainsi participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

PLAN CANICULE

Inscrivez-vous sur le registre !



Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de fortes chaleurs, le CCAS de la ville de Janzé tient **un registre nominatif des personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une vigilance particulière.** Les personnes inscrites sur le registre bénéficient d'un contact téléphonique pendant la période estivale.

S'inscrire sur le registre

Pour vous inscrire sur le registre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Il est également possible de télécharger une fiche d'inscription sur www.janze.fr (rubrique actualités), à remplir et renvoyer directement au CCAS. Chacun peut aussi inciter ses proches à venir s'inscrire.

Renseignements

CCAS au 02 30 30 01 13
ou ccas@janze.fr

SERVICES PUBLICS

Horaires d'été

Accueil de la mairie

Pendant la période estivale, la mairie sera fermée tous les samedis entre le 15 juillet et le 19 août inclus.

Maison France Services

L'accueil Maison France Services sera fermé du 14 au 22 août inclus.

Service vie associative

Fermeture du service vie associative du 1^{er} au 20 août inclus.

Service Enfance Jeunesse

Le service Enfance Jeunesse sera fermé du 7 au 18 août inclus.

Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage sera fermée du 24 juillet au 6 août inclus.

Vigilance sécheresse : économisons l'eau

L'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance sécheresse depuis le 15 juin. L'eau est une ressource précieuse : chacun est appelé à réduire sa consommation en eau.

Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu... Au-delà de ces pratiques, retrouvez d'autres gestes simples permettant de réduire la consommation d'eau au quotidien :

- installez un **mousseur sur les robinets** : en mélangeant de l'air avec l'eau qui sort du robinet, un mousseur réduit le débit mais pas la pression
- **vérifiez et réparez les fuites.**
- privilégiez une douche : **4 minutes, le temps recommandé, équivaut à la durée**

d'une chanson

- installez un **récupérateur d'eau de pluie** afin de réutiliser l'eau de pluie qui tombe des gouttières.
- installez un **goutte-à-goutte** : dans votre jardin pour acheminer l'eau directement aux racines évite son évaporation.

Un fleurissement adapté au changement climatique

Des plantes peu gourmandes en eau, c'est aussi la solution pour réduire sa consommation d'eau. C'est le choix qu'a fait la commune, depuis l'année dernière. Pour embellir la ville, le **service Espaces Verts a préféré des vivaces rustiques qui nécessitent peu d'entretien et qui résistent bien à la chaleur de l'été.** Des plantes grasses telles que les sedum ou orpin ont également été privilégiées.

Les plantes en suspension et la majeure partie des plantes en pots n'ont pas été installées cette année pour limiter l'arrosage. ■

Numérotation des lieux dits : retirez vos plaques

La commune a procédé à la numérotation de ses lieux-dits ce qui concerne près de 900 logements. Chaque propriétaire concerné par la numérotation a été informé par voie postale de sa nouvelle adresse. Dans ce cadre, des permanences ont été organisées pour le retrait des plaques de numéro. Plus de 500 plaques ont d'ores et déjà été retirées mais de nombreuses plaques cherchent encore leurs propriétaires ! N'hésitez pas à vous manifester aux services techniques, muni de votre attestation. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le service urbanisme, sans tarder !

Affichez le numéro

Il est essentiel d'afficher vos plaques de numéro ! L'identification claire de votre habitation permet de faciliter l'accès à votre domicile pour les services de secours. Cela contribue aussi à améliorer les livraisons et les distributions de courrier.

Renseignements

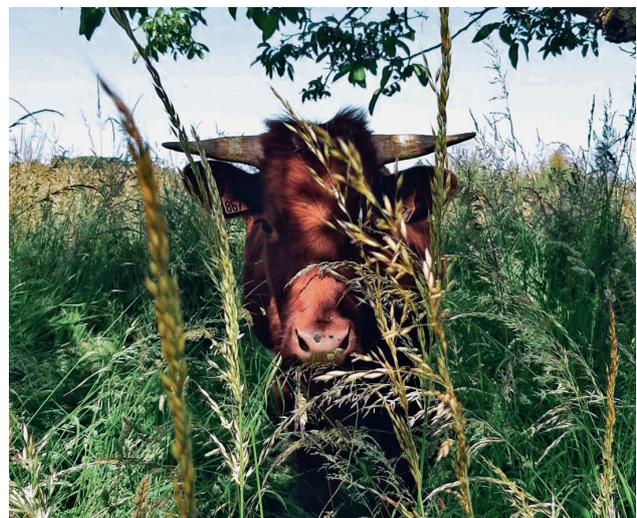
Service Urbanisme au
02 99 47 67 09 ou urbanisme@janze.fr

Restaurant scolaire : le chantier se termine !



Après presque une année de travaux, le chantier du restaurant scolaire touche à sa fin. L'aménagement des abords est terminé, tout comme l'isolation thermique par l'extérieur. La réalisation des faux-plafonds, la plomberie et l'électricité sont également en cours de finition.

Éco-pâturage : bienvenue à Salaün & Sterne !



Deux agents à cornes, Salaün et Sterne, chargés de tonte, ont investi l'Yve. Ils peaufinent la préparation du terrain pour le retour des moutons... Salaün et Sterne viennent de la ferme de Milgoulle. Renseignements au 02 23 37 26 91.

Bag market, l'épicerie nocturne

Le 23 mai dernier, Bagrat et Claire ont ouvert leur épicerie aux horaires inhabituels rue Aristide Briand. Pour satisfaire les besoins de dernière minute, Bag market vous accueille notamment jusqu'à 23h le soir et toute la journée le dimanche.

C'est à Janzé que Claire et Bagrat ont choisi d'installer leur épicerie. Du fromage à la pizza surgelée, en passant par des spécialités arméniennes ou russes, tout s'y trouve. **Épicerie de proximité ouverte sur les produits du monde, elle dynamise la rue** et complète l'offre de services sur la commune du fait de ses horaires d'ouverture atypiques : tous les soirs jusqu'à 23 heures et le dimanche toute la journée.

Une volonté : rendre service

« Bag market », c'est à la fois un jeu de mots avec « sac » en anglais et une référence au prénom du cofondateur. Claire et Bagrat sont Janzéens, depuis toujours pour elle, depuis une dizaine d'années pour lui, et **attachés à leur commune**. « On



connaît beaucoup de monde dans la ville. » En janvier, ils ont l'idée de ce commerce. Trois mois plus tard, le local est acheté. En cinq mois, la boutique ouvre. Une aventure à grande vitesse. Depuis, le couple a reçu beaucoup de félicitations et d'encouragements. **« Ce qu'on veut avec Bag Market, c'est rendre ser-**

vice » souligne Claire. On ne peut que leur souhaiter que l'aventure se poursuive. ■

Renseignements

14 rue Aristide Briand
Ouvert le lundi de 16h30 à 23h, le mardi de 15h30 à 23h, le jeudi de 14h45 à 23h
Les mercredis, vendredis, samedis, dimanches de 9h à 13h30 et de 14h45 à 23h30

Kinésiologie : comprendre les maux du corps

Christiane Devaux a installé son cabinet de kinésiologie et d'hypnose, Le nœud du papillon, sur la commune début juin.

Dénoûé, le Nœud du Papillon permet la libération et l'envol du papillon. Christiane Devaux, kinésiologue, **soulage les maux de l'esprit**. Ceux que la médecine ne peut parfois pas expliquer. Cette discipline allie la parole au mouvement. Par tests musculaires, l'écoute est portée au corps : **« Quand les mots manquent, le corps exprime la douleur psychologique »**, développe-t-elle. Le stress négatif et l'anxiété sont les principaux motifs de consultation. Christiane Devaux accueille aussi les patients souffrant de douleurs récurrentes.

Enfants et adultes sollicitent ses services. *« J'accompagne beaucoup d'enfants. Cela va de celui trop actif à l'école au grand timide. »* En moyenne, trois à quatre séances suffisent. La première, toujours en kinésiologie, permet l'identification du problème et propose déjà une correction. **L'hypnose est parfois amenée au cours des séances**, notamment pour soulager des douleurs ou assister un sevrage. *« L'objectif est d'apporter une aide pertinente, efficace et rapide »*, soutient-elle.

Certifiée et assermentée, Christiane Devaux a exercé 17 ans à Montpellier avant de rejoindre la Bretagne pour se rapprocher de sa famille. Auparavant écoutante bénévole pour S.O.S Amitié, elle découvre la kinésiologie auprès d'une bénévole.



« J'ai participé à une séance : cela a été le déclic. » Depuis, la passion rythme ses journées. ■

Renseignements

4 rue des Genêts / 06 77 17 14 99
www.le-noeud-du-papillon.fr

La pratique de la kinésiologie et/ou de l'hypnose ne remplace jamais un traitement médical ni un diagnostic.

La Roche aux Fées s'anime tout l'été

Entre balades, contes, et préhistoire, découvrez le programme des animations estivales à la Roche aux Fées.

Dimanches 9 et 16 juillet

Les dimanches contés

Découvrez la Roche aux Fées à travers un grand jeu d'orientation, des ateliers récréatifs et des contes. Une après-midi d'animations qui se termine par « Jardins Secrets » de Doé, un spectacle tout en histoires, facéties, chansons et magie, à travers lequel le conteur visite les jardins du monde entier. Et espérons qu'il existe un jardin de fées !

- de 14h à 15h45 : grand jeu d'orientation en famille sur tout le site de la Roche aux Fées & ateliers pop-up pour les enfants (et leurs parents)
- 16h : spectacle de contes au pied du dolmen « Jardins Secrets »

Du 19 au 23 juillet

La semaine de la préhistoire

Une semaine consacrée aux sciences et à l'archéologie pour découvrir les modes de vie de nos ancêtres et s'intéresser à la préservation archéologique du site.

Mercredis 26 juillet, 2 et 9 août

Les mercredis de la Roche-aux-Fées

Au programme de cette 16^{ème} édition, une formule dont le succès ne se dément pas au fil des ans : balades, marché à manger, apéro-concert et spectacles en contrebass du dolmen.



Infos pratiques

Maison touristique de la Roche aux Fées ouverte tous les jours en juillet et août de 11h à 18h
Réservations : tourisme.rafcom.bzh/préparer

Renseignements

tourisme@rafcom.bzh ou 0 820 205 235
www.tourisme.rafcom.bzh

L'Eté à l'Etang revient pour sa 6^{ème} édition

L'Été à l'Étang revient en juillet et août à Martigné-Ferchaud pour sa 6^{ème} édition. Cette année encore, associations et partenaires ainsi que la ville de Martigné-Ferchaud et Roche aux Fées Communauté se sont mobilisés pour vous proposer un programme riche et diversifié !

Tout au long de l'été, vous aurez le choix parmi une variété d'activités alliant nature et culture. **Des spectacles, des projections en plein air, des ateliers ainsi que des activités de plein air et nautiques vous attendent**, que ce soit en solo, en famille ou entre amis !

Parmi les rendez-vous majeurs, ne manquez pas :

- "L'Odyssée d'Alysse" de la Cie Alsand proposé par Rue des Arts, le samedi 15 juillet à 17h. Embarquez pour une épopée musicale complètement folle !
- "Western coquille" de la Cie Paul Keaton, programmé par Vents de cirque le samedi 22 juillet, à 20h. Un spectacle absurde et délicat, mélangeant clown, catapulte à chapeau, jonglerie in-extremis et équilibre.
- Les représentations des Etincelles Aquatiques se tiendront du 2 au 5 août
- le cinéma associatif Le Stella proposera une projection plein air du film « Vaillante » (film d'animation tout-public) samedi 26 août à partir de 18h.



Infos pratiques

Le programme complet et les modalités d'inscriptions sont à retrouver sur : www.letealetang.bzh

Compte-rendu du conseil municipal du 7 juin

→ FRANCE SERVICES

Depuis 2020, Roche aux Fées Communauté participe financièrement à hauteur de 31 000 € par an à l'expérimentation de permanences itinérantes afin d'accompagner les habitants de son territoire dans leurs démarches administratives au moyen du Bus France Services. Ce service est déployé par le PIMMS de Rennes (Pôle d'intermédiation et de Médiation Sociale). Afin de pérenniser la compétence de la Communauté de communes concernant le bus France Services, le conseil municipal a approuvé la modification suivante des statuts de Roche aux Fées Communauté :

- pérennisation de la participation financière de Roche aux Fées Communauté au fonctionnement du Bus France Services.

→ FINANCES

• Les Ondines

Pour l'année 2023, le conseil municipal a décidé de verser, un fonds de concours, au titre du fonctionnement 2021 du centre aquatique, d'un montant de 121 790 €.

• Tarifs salles communales et services communaux

Le conseil municipal a fixé les tarifs des locations de salles communales mais également des services périscolaires (garderie, étude, accueils de loisirs, espace jeunes et restaurant scolaire) pour la période 2023/2024.

Retrouvez les détails de tous les tarifs en ligne sur www.janze.fr

• Collèges : frais de fonctionnement des équipements sportifs

Le conseil municipal a fixé les montants des participations financières reversées par les collèges, pour l'utilisation des équipements sportifs communaux, sur la base des tarifs des subventions attribuées par le Conseil départemental à ces derniers, à savoir :

- 6 € par heure pour les gymnases
- 2,50 € par heure pour les structures en plein air

• Participation aux dépenses pour l'école du Sacré-Cœur

Le conseil municipal a fixé la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée du Sacré-Cœur pour l'année 2023 comme suit :

- 1 443,16 € par élève en maternelle
- 370,30 € par élève en primaire

→ COMMANDE PUBLIQUE

• Mise en accessibilité de la Mairie

Afin d'être en conformité avec l'obligation d'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite, des travaux doivent être réalisés. Une consultation pour le choix du maître d'œuvre va être lancée prochainement. Le conseil municipal a autorisé le maire à lancer et à assigner le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de mise en accessibilité de la Mairie.

→ URBANISME

Le conseil municipal a approuvé la Convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT). En effet, suite à l'adhésion à Petites Villes de Demain, les communes de Retiers, Martigné-Ferchaud et Janzé font le choix, pour mener à bien la mise en œuvre de leur projet territorial, de recourir à l'outil d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). La convention est signée pour cinq ans, sur la période 2023-2028.

→ SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

• Modélisme

Afin de financer l'acquisition de nouvelles moquettes adaptées à l'activité, la section modélisme des Volontaires Janzéens a déposé une demande de subvention exceptionnelle. Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 480 € est attribuée à l'association.

• Team Podiocom

L'association sollicite une subvention pour l'aider à financer l'organisation de la course cycliste semi-nocturne du 13 juillet 2023. Dans ce cadre, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à Team Podiocom Janzé de 3 000 €.

• Féerie d'images

Afin d'aider l'association Féerie d'images à financer l'acquisition de photos d'extérieur et de fixations extérieures, le conseil municipal a décidé d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 1 200 €.

• Prévention routière

Suite au passage de l'agglomération de Janzé à 30 km/h, deux actions de communication ont été organisées sur le marché avec l'association Prévention Routière. Dans le cadre de ce partenariat, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association.

→ SAISON CULTURELLE

Le conseil municipal a fixé la grille tarifaire des spectacles de la saison culturelle 2023 - 2024. Les tarifs sont estimés en fonction de la typologie des spectacles ainsi que des dépenses prévues avec la volonté affirmée de rester sur une offre tarifaire raisonnable et accessible au plus grand nombre.



Le saviez-vous ?

En 2023, les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h **les 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre**, dans la salle du conseil municipal, en mairie. Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous. Vous pouvez également retrouver les procès-verbaux en ligne sur www.janze.fr

Profitez de l'été au grand air. La ville de Janzé est dotée de nombreuses structures d'aires de jeux pour enfants. D'ailleurs, les Jardins de la Briqueterie sont équipés d'une toute nouvelle aire de jeux que nous vous invitons à découvrir. Les Jardins de la Briqueterie sont également un lieu propice à un pique-nique ou un cadre idéal d'animations proposées par la ville cet été, ou tout simplement un lieu de flânerie propice à la fraîcheur grâce à une agréable végétation.

Des terrains de jeux pour les enfants



Les Jardins de la Briqueterie poursuivent leur transformation !

Dans le cadre de sa réhabilitation, de nombreuses actions ont eu lieu au cœur des jardins de la Briqueterie. Nettoyage du bassin, mise en sécurité des arbres, rénovation du portail, greffage et plantation... Le chantier s'est poursuivi en ce début d'été avec le pavage autour des bancs et l'installation d'une aire de jeux.

Transmettre son savoir, **partager, échanger et développer de nouvelles compétences** : tels étaient les objectifs du chantier mis en place avec les élèves de la Maison Familiale Rurale et les agents des espaces publics de la commune, à la Briqueterie. **10 élèves en CAP métiers de l'agriculture de la MFR ont ainsi participé au pavage autour des bancs des jardins de ce lieu emblématique de la ville.** Accompagnés et guidés par Mickaël Prodhomme, agent de maintenance à la MFR, les jeunes ont découvert comment réaliser un dallage de schiste et du mortier à la chaux. « *Cela permet de travailler avec des matériaux plus naturels que le ciment* » souligne Mickaël Prodhomme. Volontaires et motivés, les élèves se sont affairés pendant trois jours, fidèles à leur poste et ont réalisé cinq dalles au total. « *Pour la réalisation des dalles, les jeunes ont proposé des motifs différents et notamment d'intégrer des briques à l'image du lieu* ». Après le pavage, les bancs ont été installés à la fin du mois de juin, pour permettre à chacun de s'approprier cet espace.

Une aire de jeux au naturel

Désormais, les enfants peuvent eux-aussi en profiter **puisque'une aire de jeux a également été mise en place par les services de la ville**. On y trouve des **jeux sonores et musicaux, de manipulation de matière et de motricité ainsi qu'une cabane propice à l'imagination** signée Francis Benincà, artiste sculpteur. De beaux équipements qui permettront aux enfants de développer leurs compétences de réflexion logique mais aussi leur créativité !



Des animations culturelles cet été

Deux ateliers se dérouleront dans les jardins pour petits et grands. Premier rendez-vous le 19 juillet avec Maxime et Lothaire, les deux fondateurs de la boutique spécialisée en jeux de société "La Ludosaure". Ils viendront animer **un atelier grand jeux en bois !**

Le mercredi 23 août, ce sera au tour des Vinyl Lovers de proposer une animation tout public : **une sieste musicale**. Avec ce set propice à la rêverie, les Vinyl Lovers vous proposent un véritable voyage intérieur en musique. Lâchez prise et laissez-vous porter pour un moment de plaisir partagé.

Infos pratiques

Mercredi 19 juillet de 15h à 18h
Ateliers grands jeux en bois avec La Ludosaure.
Mercredi 23 août à 15h
Sieste musicale avec les Vinyl Lovers
Gratuit, ouvert à tous
Plus d'infos sur www.janze.fr

Des aires de jeux et parcours sportif pour s'amuser cet été

Le saviez-vous ? À Janzé, on compte pas moins de 12 aires de jeux ! Lieu d'épanouissement pour les enfants, de rencontres et d'amusement, les aires de jeux doivent cependant respecter des exigences strictes de sécurité afin d'éviter tout danger. Retrouvez le détail des aires de jeux et parcours sportif présents sur toute la commune.



Focus sécurité : des contrôles réguliers

Tous les mois, les agents du pôle territoire contrôlent les aires de jeux collectives de la ville. « Il nous faut une journée et demie par mois pour vérifier toutes les aires de jeux » précise Marion Nerzic, technicienne espace public. Avec deux autres agents du service, Alexandre et Mathilde, ils ont suivi une formation au préalable dédiée au contrôle et à la maintenance des aires de jeux.

Le contrôle des aires de jeux, procédé à intervalles réguliers, permet de vérifier la sécurité des structures installées, et de détecter, le cas échéant, les défauts de conformité sur les aménagements. « **Ainsi, nous**

contrôlons notamment l'état des sols, la signalétique, l'état de propreté générale mais aussi la fixation et la stabilité des équipements ».

Un contrôle annuel

Chaque année un contrôle de maintenance est également effectué par un prestataire. Plus minutieuse et exigeante que les différents contrôles intermédiaires, l'inspection annuelle des aires de jeux consiste à examiner dans les moindres détails la sécurité et la conformité des aménagements. ■

Marion Rouxin a enchanté les enfants

Cette année la Saison Culturelle du Gentieg a eu le plaisir d'accueillir le nouveau spectacle de Marion Rouxin, *Fille ou Garçon ?* lors d'une séance scolaire. Découvrir des artistes sur scène est toujours un réel plaisir pour les enfants mais au-delà de la découverte artistique, le spectacle est aussi vecteur de réflexion et d'apprentissages.

« À l'heure où la question de l'égalité entre hommes et femmes est posée, et où celle du genre est centrale dans le développement de chacune et de chacun j'ai eu envie de parler aux enfants. De leur parler d'identité, d'altérité, de respect des différences, de tolérance et d'amour. Et aussi de la difficulté de grandir. Comment être un garçon ou une fille aujourd'hui sans s'enfermer dans des codes ? Comment être soi ? J'ai donc voulu écrire des chansons qui aideraient à se questionner. Et qu'on s'amuse avec tout ça ! » Voilà le pari réussi de Marion Rouxin avec son spectacle *Fille ou Garçon ?* Des chan-

sons comme autant de portraits, de personnages qui se questionnent sur la différence entre les sexes. La mise en scène poétique et colorée met en valeur la force mélodique et théâtrale laissant aussi place aux percussions corporelles.

« **Toute l'année, nous parlons de l'égalité filles/garçons grâce notamment à la littérature jeunesse et aux jeux que nous proposons aux enfants. Ce spectacle rentrait tout à fait dans ce projet** » explique Anne-Catherine Le Roux, directrice de l'école La Marelle

Des ateliers de philosophie pour se questionner

En amont de la représentation, les élèves de grande section ont également participé à des ateliers philosophie proposés par Hélène Réveillard, praticienne en philosophie. À partir de questions simples "Les garçons peuvent-ils avoir les cheveux longs ?", "Les filles sont-elles aussi fortes que les garçons?" les élèves se sont questionnés sur les notions



d'identité, sans jugement et en toute liberté d'expression. « **Les ateliers philo étaient particulièrement intéressants et adaptés aux enfants. Ils leur permettaient de s'interroger, de débattre, de discuter, de donner leur opinion. Jamais une réponse ne leur était donnée, il s'agissait d'apprendre à se questionner, même pour les adultes ! Les enseignantes ont la volonté de reprendre ce mode d'ateliers les années suivantes** » précise Anne Catherine Le Roux. ■

Observez le ciel et les astres à la Couyère



Situé à quelques minutes de Janzé, le centre d'astronomie de la Couyère est bien connu des passionnés d'astronomie ! Éloigné de toute pollution lumineuse, cet observatoire vous permet de découvrir le ciel et les astres.

La Couyère est l'un des meilleurs endroits en France pour scruter le ciel étoilé. Depuis 2020, le centre d'astronomie est inscrit dans la liste des 12 sites d'observation astronomique exceptionnels. Cette reconnaissance permet la protection d'un périmètre de 10 km autour de l'observatoire pour limiter la pollution lumineuse.

Des soirées d'initiation

L'observatoire de la Couyère appartient à Bretagne porte de Loire Communauté, qui le met à disposition de l'association La société d'astronomie de Rennes (SAR). L'association fondée en 1974,

rassemble des bénévoles passionnés par l'astronomie, l'astrophysique et l'étude des phénomènes célestes en général. Elle facilite l'étude et la pratique de l'astronomie et des sciences pour ses membres, et pour le grand-public. Une fois par mois, l'association ouvre ses portes, lors de soirées d'initiation.

La nuit des étoiles en août

Chaque année, l'association propose également des animations gratuites basées sur l'observation du ciel le soir dans le cadre de la nuit des étoiles. Les Nuits des étoiles se dérouleront les 11, 12 et 13 août !

Renseignements

La ville d'Abas
35320 La Couyère
astro-rennes.com

Une plateforme pour soutenir et accompagner les aidants

Porté conjointement par l'ADMR Ille-et-Vilaine et Kariateam, un dispositif innovant rend possible l'accès à l'information, la formation et au soutien des aidants à travers une plateforme numérique gratuite.

La Plateforme de Soutien et d'Accompagnement des Proches Aidants (PSADA) a été inaugurée en février et s'adresse ainsi à celles et ceux qui accompagnent un proche en fin de vie. Ceux-ci ont accès à de l'information, de la formation et du soutien.

La plateforme aborde différentes thématiques auxquelles l'aidant est confronté. Parmi celles-ci, l'annonce du diagnostic et les droits des personnes en fin de vie. Mais aussi :

- la question des aides (techniques, financières, juridiques) destinées à l'aidant. L'objectif est qu'il puisse disposer de clés pour concilier sa vie professionnelle et

sociale.

- le rôle de l'aidant dans la phase terminale puis les premiers gestes et démarches à effectuer après la perte de son proche.

Vous souhaitez avoir des informations sur la fin de vie ?

Pour obtenir différentes informations sur la fin de vie, il faut se connecter sur la plateforme, elle est **gratuite et accessible 24h/24**. Trois approches sont proposées :

- des informations à travers des vidéos et ressources disponibles sur la plateforme pédagogique
- des **formations** : il est possible de participer à des groupes en présentiel animés par un référent pédagogique, pour les aidants qui le souhaitent ou n'ayant pas accès à l'informatique
- du **soutien**, proposé en présentiel, de façon individuelle, par un(e) psychologue.

Renseignements

www.psapa-kariateam.talentlms.com

Mineurs non accompagnés cherchent familles solidaires

Le dispositif « Familles solidaires » du Département d'Ille-et-Vilaine permet à des familles breilliennes de parrainer et - ou d'accueillir des mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés (jeunes autonomes de plus de 16 ans et moins de 21 ans).

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont des jeunes de nationalité étrangère arrivés seuls sur le territoire français sans ressources et isolés de leurs familles. Ils sont pris en charge par le Département dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance.

Concrètement, le parrainage permet de proposer à un.e jeune des temps de répit par rapport à la vie en collectivité et de tisser des liens localement : accueil pour un repas en famille, sortie, activité de loisirs, soutien scolaire... « Cela m'aide beaucoup de savoir que je ne suis pas seul. »

confie Tidiane, parrainé par une famille rennaise. Pour sa marraine, le retour est aussi très positif : « *Le courant est passé. Il nous apporte beaucoup de joie et notre relation est construite sur la liberté.* »



Renseignements

Vous souhaitez en savoir plus et proposer un parrainage ? Contactez le département par mail à famillessolidaires@ille-et-vilaine.fr Plus d'infos sur www.ille-et-vilaine.fr/familles-solidaires

Les Halles : ouverture sur rendez-vous cet été

Pendant la période estivale, le centre communal d'action sociale (CCAS) et Maison France Services seront ouverts uniquement sur rendez-vous, les après-midis du mois de juillet et d'août. Afin de mieux gérer les flux et vous accueillir, une sonnette sera installée au niveau de la porte d'entrée.

Pour rappel, le CCAS s'adresse à toutes les personnes dans le besoin pour recevoir des conseils sur les droits sociaux, pour une prise en charge ou pour être orientée vers des partenaires locaux si nécessaire. Maison France services vous accompagne dans vos démarches au quotidien : demande d'allocation familiale, demande de carte de grise, pré-demande en ligne pour les pièces d'identité...

Renseignements

Pour prendre rendez-vous au CCAS, contactez le 02 30 30 01 13.

Pour un rendez-vous auprès de Maison France Services, contactez le 02 99 47 09 59.

Nouveauté CPAM : le rendez-vous téléphonique

La CPAM développe une offre de service sur rendez-vous téléphonique. Depuis le 1^{er} mars, pour toute question sur le dossier d'Assurance Maladie, les assurés n'ont plus besoin de se déplacer, ni de patienter dans les files d'attente. Il est désormais possible de prendre un rendez-vous téléphonique depuis le compte Ameli ou en appelant le 36 46.

Comment ça marche ?

Le jour du rendez-vous, le conseiller de l'Assurance Maladie appelle à l'heure fixée le numéro de téléphone renseigné dans le compte Ameli. Le point sur le dossier d'Assurance Maladie peut ainsi se réaliser à distance.

MAISON FAMILIALE RURALE

Des échanges entre pairs pour libérer la parole

Six jeunes en service civique chez Unis Cité, sont intervenus tout au long de l'année scolaire auprès des jeunes de la Maison Familiale Rurale. Leur objectif ? Sensibiliser autour de la santé mentale, des réseaux sociaux ou encore du harcèlement et libérer la parole en favorisant l'échange entre pairs.

Samuel, Louna, Mani, Jade, Maëlle et Adèle, sont tous les six en service civique auprès de l'association Unis-Cité. Depuis le mois de décembre, ils interviennent auprès des jeunes de l'établissement, répartis en deux groupes "Cinéma & citoyenneté" et "Santé mentale".

Le dialogue au cœur des objectifs

Dans le cadre de la section "Cinéma & citoyenneté", Samuel, Louna et Mani ont proposé des interventions autour de courts-métrages en lien avec le stress, les addictions, ou encore les réseaux sociaux. «*Les activités sont variées pour impliquer les jeunes et leur permettre d'exprimer leurs opinions*» explique-t-ils.

Du côté de la santé mentale, les thèmes traités touchent à la fois



aux troubles psychiques, le harcèlement ou encore à la vie affective et sexuelle. «*À travers des ateliers ludiques, les jeunes sont encouragés à partager leurs pensées et réflexions. L'objectif est aussi de réduire la stigmatisation chez les jeunes*» précisent Jade, Maëlle et Adèle.

Au fil des rencontres, un lien se crée et la confiance s'installent. Ce dispositif s'appuie justement sur l'approche de "pair à pair" : «*Cette approche entre jeunes libère vite la parole. Il n'y a pas de méfiance, pas de figure d'autorité*». Tous les jeunes volontaires en Service Civique, ont bénéficié d'un parcours d'accompagnement personnalisé et de formation de plusieurs semaines, afin de pouvoir interve-

nir en structure. Ils sont notamment accompagnés par Sylvanie Chathuant, salariée de l'association. La professionnelle précise : «*les échanges sont confidentiels mais les règles sont posées dès le début. Si les paroles sont préoccupantes et dépassent les compétences des jeunes en service civique, ils alertent et passent le relai.*»

Au total, à la MFR de Janzé, 11 classes ont pu bénéficier de temps d'échanges avec les jeunes d'Unis-Cité. «*Grâce aux services civiques, on voit une vraie évolution dans les comportements car ils peuvent se permettre d'adopter une posture que l'on ne pourrait pas adopter.*» constate Laugan Archenoul, formateur.

Restaurant scolaire : une augmentation modérée pour ne pas pénaliser les familles...

Depuis la rentrée 2019, le restaurant scolaire a évolué en liaison chaude pour la fourniture et la livraison des repas servis au restaurant scolaire. Cette prestation assurée par l'ESAT de Retiers, permet d'améliorer la qualité des repas servis mais aussi de favoriser le travail de personnes en situation de handicap.

Lors de la précédente rentrée scolaire 2022-2023, au regard du contexte économique, le conseil

municipal avait choisi de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire afin d'accompagner les familles touchées par l'inflation des prix. De même, alors que les coûts de fonctionnement du restaurant scolaire n'ont cessé d'augmenter tout au long de l'année, aucune hausse des tarifs n'a été appliquée en cours d'année. Aujourd'hui, le contexte économique a évolué : inflation, hausse des coûts d'approvisionnement, hausse des coûts de l'énergie et du coût de la

main d'œuvre sont autant de variables à prendre en compte. Face à cette situation inflationniste, la collectivité a engagé une réflexion sur la tarification de ce service municipal. Il a été fait le choix d'augmenter modérément les tarifs de 5% sans pour autant pénaliser les familles les plus modestes grâce à l'extension du dispositif "Cantine à 1€". «*La ville supporte les 2/3 de l'augmentation des coûts.*» tient à préciser Sophie Jézéquel-Briend, directrice du Pôle Enfance Jeunesse Scolaire.

À la découverte des secrets de la station d'épuration !

Fin mai, deux classes d'élèves de CE2 de l'école du Chat Perché ont pu visiter la station d'épuration de la ville de Janzé, en compagnie de Rémi Angebault, responsable assainissement. L'occasion de découvrir les grands principes de fonctionnement du processus de traitement des eaux usées.

Quatre visites par petits groupes ont été organisées à la fin du mois de mai pour les élèves de CE2 du Chat Perché. Munis de gilets jaunes et de gants, les élèves ont découvert les coulisses de la station d'épuration.

« **L'objectif de ces visites est de leur permettre de faire la distinction entre les eaux usées, les eaux pluviales mais aussi l'eau potable afin de comprendre les grands principes de fonctionnement de la station d'épuration** » précise Rémi Angebault.

Cette visite s'inscrit dans un projet global, puisque les notions du cycle de l'eau ont déjà été abordées en classe. « **L'association Les Petits Débrouillards est également intervenue à plusieurs reprises auprès des élèves** » précise Véronique Blanchard, professeur des écoles.



La lagune : un havre de biodiversité

Lors de leur visite, les enfants ont pu découvrir le dégrilleur qui sert à retenir les gros déchets tels que les cailloux ou encore les lingettes. « **Les lingettes sont un véritable fléau, elles ne sont pas biodégradables et restent bien souvent coincées dans les dégrilleurs** » déplore Rémi Angebault. La visite se poursuit avec la partie tamisage, pour réduire les plus petits déchets présents dans les eaux usées. « **Deux tamis rotatifs piègent alors les derniers déchets comme le sable ou les graisses** ».

Les enfants ont aussi découvert

les bassins d'aération, les clarificateurs et enfin la lagune. La lagune est alimentée par les eaux traitées au cœur d'un milieu naturel. L'eau est ensuite rejetée dans le ruisseau de la Châlerie. « **La lagune est un véritable havre de biodiversité, qui permet d'améliorer la qualité de l'eau. C'est aussi cet aspect que l'on souhaite montrer aux enfants. Au cœur d'un système qui peut paraître artificiel, c'est finalement la nature qui fait une grande partie du travail !** » souligne Rémi Angebault. ■

... grâce à une tarification solidaire Le dispositif "Cantine à 1€" élargi

L'Etat permet aux collectivités d'étendre le dispositif "Cantine à 1€". À partir de la rentrée scolaire de septembre 2023, les foyers dont le quotient familial est \leq à 1000 peuvent bénéficier du tarif social à 1€ pour les repas réservés et consommés les jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi). La ville de Janzé bénéficie d'une aide de l'Etat pour compenser la mise en place de cette tarification sociale élargie : 3€ sont versés à la collectivité pour chaque repas fac-

turé 1€ aux familles concernées. Ce dispositif reste donc conditionné au versement de l'aide de l'Etat. A noter toutefois que les accueils de loisirs et les écoles privées ne peuvent pas bénéficier du dispositif "Cantine à 1€".

Afin que les familles éligibles puissent bénéficier du dispositif, les tranches de quotient familial ont été revues. Retrouvez plus de détails en ligne sur www.janze.fr

Renseignements

Service Enfance Jeunesse au
02 99 47 51 95 ou sej@janze.fr

Le service vie associative se renforce !



Sportives, culturelles, humanitaires... La ville de Janzé compte près de 90 associations au sein de sa commune. Véritable élément clé dans la dynamique locale, la ville a décidé de renforcer son service vie associative et manifestations avec l'arrivée d'un nouvel agent.

Fort de plus de vingt années d'expériences, Steven Jacob, responsable vie associative et manifestations, vient mettre ses compétences au profit des associations janzéennes. D'abord éducateur sportif, puis coordinateur associatif et enfin directeur associatif, Steven Jacob a également créé sa propre auto-entreprise d'aide et d'accompagnement aux associations avant d'arriver à Janzé. "J'avais envie de retrouver des projets d'équipe et développer l'intelligence collective" précise-t-il.

Une dynamique partenariale

Aujourd'hui, le service vie associative et manifestations accompagne déjà les associations dans leurs projets, activités et événements à travers un soutien logistique. La ville est également engagée et soutient finan-

cièrement les associations du territoire. Avec l'arrivée de Steven Jacob, le service se structure pour aller encore plus loin dans l'aide apportée aux associations. "Grâce à un diagnostic des besoins, nous souhaitons poursuivre l'accompagnement déjà en place et proposer d'éventuelles formations pour permettre le bon déroulement des projets. "L'idée est de travailler tous ensemble à travers une dynamique partenariale" précise Steven Jacob.

L'espace Brûlon : lieu d'accueil pour les associations

Le nouveau responsable intègre un service composé de 3 agents : Karine Janvier, référente vie associative, Serge Bertu et Jérôme Courant, agents techniques, basés à l'espace Brûlon. "L'objectif est de faire de ce lieu un véritable pôle ressource pour les associations" souligne Martine Pigeon, adjointe à la Vie associative, vie sportive et événementiel.

Infos pratiques

Espace Brûlon
5 avenue du Général de Gaulle
associations@janze.fr

Coupon sport 35 : un coup de pouce pour la pratique sportive

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breillien-nés âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, **le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V)**. Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, **est de 20 € par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 € et 90 € ou de 40 € par enfant si le coût global est supérieur à 91 €**. Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S 2023-2024 et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Infos pratiques

Service jeunesse et sport
jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr
ou 02 99 02 34 14

Associations : annoncez vos événements en 2 clics !

Pour que votre événement apparaisse dans la page Agenda du site web de la Ville ou dans le Janzé mag, **transmettez au service communication toutes les infor-**

mations utiles à ce sujet ! Vous trouverez un formulaire en ligne sur **www.janze.fr** dans la rubrique "Agenda" puis "Annoncez un événement".

13 juillet : une soirée festive en perspective

Jeudi 13 juillet, la ville revêtira son habit de fête pour la Fête Nationale et la 18^{ème} édition du Grand Prix Cycliste de Janzé, rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de cyclisme. Le départ et l'arrivée de la course se fera cette année au niveau de la gare, avec un départ dès 19h30.

Des animations de rues

Des nouveautés sont au programme pour cette nouvelle édition avec des animations de rues ! Des échasses, des bulles, de la musique et de la jonglerie... De quoi surprendre petits et grands. Pour vous rafraîchir et vous régaler, des food-trucks seront également présents. Enfin, comme chaque année, vous pourrez aussi profiter d'un concert de la musique Sainte-Cécile, place des Halles. Une fois la

nuit tombée, la soirée se poursuit avec le feu d'artifice au parc de l'Yve, sur des airs disco, suivi du traditionnel bal populaire !

Au programme

- 18h45 & 20h30 : animation – déambulation de rues
- 19h : défilé au Monument aux Morts, en présence de la Musique Sainte Cécile.
- 19h30 : départ de la course cycliste à la gare
- 21h30 : concert de la musique Sainte-Cécile
- 23h15 : feu d'artifice au parc de l'Yve suivi du bal

Infos pratiques

Jeudi 13 juillet, rendez-vous dès 18h45. Buvette et restauration sur place.



Faites du sport : le plein d'activités avant la rentrée

Après une première édition réussie, la ville organise de nouveau un temps fort autour de la pratique sportive, ouvert à tous. Faites du sport mercredi 30 août, avec plus de 12 sports à tester !

Afin de promouvoir l'activité sportive, Faites du sport signe son grand retour pour une deuxième édition. Au programme : des ateliers sportifs animés par les associations locales. Cette année, 13 associations seront présentes pour vous faire découvrir leurs activités : **du foot, au basket en passant par le tennis de table, le baseball, le volley, le judo, la danse, le tir à l'arc ou encore l'athlétisme, la sophrologie et le cirque.** Quelques nouveautés sont aussi au programme : **un stand handisport, la présence des écuries de la Roche-aux-Fées ainsi que la Maison Sport Santé.** « Maison Sport Santé proposera notam-



ment des ateliers qui permettront à chacun de tester sa condition physique» précise Mathieu Henry, responsable de l'évènement. Faites du sport, c'est aussi l'occasion pour les associations de valoriser leurs talents. **Des démonstrations sont ainsi prévues à partir de 15h et tout au long de l'après-midi.**

Infos pratiques

Faites du sport
Mercredi 30 août au Champ de Foire
14h – 19h
Toutes les infos sur www.janze.fr

Vos démarches et formalités

Alerte Breizh !

Même par temps breton, protégeons-nous des UV

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. **N'habitant pas une région chaude, les bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !** Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants. Il est primordial de limiter leur exposition au soleil. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent

pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte. Quelques rappels pour petits et grands :

- **mettre un chapeau ou une casquette** : si vous êtes exposé-e au soleil ou pratiquez une activité en extérieur. Les rayons UV sont très forts de début mai à fin août.
- **s'informer de l'indice UV du jour** : une protection est nécessaire dès l'indice UV > 3. Retrouvez l'indice de votre ville sur alerte-breizh.fr.

- **Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h** car l'intensité des rayons est alors maximale.
- **mettre des lunettes de soleil** : le soleil peut aussi entraîner certaines maladies des yeux
- **mettre des vêtements couvrants** : couvrez-vous si vous devez rester longtemps au soleil. **Les vêtements assurent une meilleure protection que la crème solaire, qui doit être appliquée sur les parties non couvertes.**

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Les 26 et 27 août, les Jeunes Agriculteurs de l'ancien canton de Janzé organisent la fête de l'agriculture à Amanlis. C'est la première fois que nous accueillons sur le territoire de Roche aux Fées Communauté cette manifestation départementale itinérante. Plus de 20 000 visiteurs sont attendus, attirés par les nombreuses animations proposées.

Roche aux Fées Communauté et les communes d'Amanlis et de Janzé soutiennent cette manifestation, lieu festif mais aussi moment d'échanges entre grand public et agriculteurs qui pourront expliquer leurs pratiques d'aujourd'hui et faire la promotion de leur savoir-faire local.

Dans les 10 ans à venir, plus d'un tiers des chefs d'exploitation partiront à la retraite. Seul, un sur trois pourrait être remplacé. L'installation en agriculture est un enjeu essentiel pour notre territoire. Notre alimentation, les nombreux emplois de nos entreprises locales, la qualité de notre eau et de nos paysages sont liés au devenir de nos exploitations agricoles.

L'agriculture devient de plus en plus technique (agriculture de précision, outils d'aide à la décision, robotisation, adaptation des systèmes au réchauffement climatique...) et diverse (agriculture conventionnelle, agriculture biologique, vente directe, projets tournés vers la multi-production...). Avec près de 600 chefs d'exploitation, Roche aux Fées Communauté est un territoire qui revendique sa ruralité et se doit d'accompagner cette mutation. Nous accueillons notamment trois nouvelles entreprises à Janzé qui apporteront de la valeur ajoutée à la filière agricole. Elle initie également la mise en place d'une filière chanvre, culture locale très répandue au XIX^{ème} siècle, qui redevient d'actualité avec la forte demande en matériaux bio sourcés. Culture qui demande peu d'eau, pas d'engrais ni traitements, elle présente aussi un intérêt agronomique dans les rotations de cultures. Avec ses partenaires de la Chambre d'agriculture, de la Maison du Chanvre de Noyal sur Vilaine et de Rennes Métropole, vous aurez l'occasion de découvrir une parcelle d'essai et le projet que nous souhaitons initier avec les agriculteurs locaux.

Rendez-vous est pris, les 26 et 27 août pour un week-end haut en couleurs.

Expression de la minorité

En 2020, nous avons souligné la nécessité, pour notre commune, de jouer son rôle de locomotive au sein de Roche aux Fées communauté. A la fois comme ville représentant un tiers des habitants de notre intercommunalité mais aussi, comme ville avec ses entreprises, ses commerces et ses services à la population qui vont au-delà de Janzé. C'est dans cet esprit que nous agissons au Conseil municipal mais aussi à Roche aux Fées communauté.

En Conseil communautaire, nous nous sommes étonnés de ne voir aucune piste cyclable prévue sur le Nord de Roche aux Fées communauté (Janzé, Brie, Amanlis) alors qu'une piste cyclable a été financée entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne et que d'autres sont programmées entre Retiers et Coësmes ainsi qu'entre Retiers et Marcillé-Robert. Nous avons demandé que la piste cyclable entre Janzé et Brie puisse être priorisée alors qu'elle est attendue depuis de nombreuses années et nous souhaitons qu'une réflexion soit engagée pour une piste cyclable entre Janzé et Néron pour rejoindre Amanlis. Une fois ces pistes cyclables fléchées comme prioritaires par Roche aux Fées, des financements complémentaires du Conseil départemental pourraient être accordés.

Dans le même esprit et toujours avec la volonté de défendre notre commune, en Conseil municipal, nous avons fait part de notre étonnement quant au financement du bus France services par les communes de Roche aux Fées (dont Janzé) alors que celui-ci n'intervient pas sur notre commune et qu'aucun financement de l'intercommunalité n'est fléché pour la maison France services située à Janzé qui rend pourtant un service équivalent aux habitants de Janzé mais aussi des communes voisines. La solidarité entre les communes de notre territoire doit être réciproque.

A Roche aux Fées comme ailleurs, c'est l'intérêt de Janzé que nous avons à cœur.

Nous vous souhaitons un bel été à Janzé,

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont

Du 15 juin au 30 septembre

Exposition à la Canopée

A travers cette exposition, et grâce à l'artiste photographe Marion DAIN, 8 personnes en recherche d'emploi s'expriment sur leur ressenti et leur vécu durant un parcours de 7 jours découverte du territoire.

Renseignements / lacanopee@rafcom.bzh ou 02 99 47 45 10

Mardi 11 juillet et jeudi 24 août de 9h30 à 12h ou de 14h à 16h30

Informations collectives Prépa Avenir

La prépa avenir vous intéresse ? Des informations collectives sont programmées sur le territoire pour avoir de plus amples informations et vous inscrire. À la Canopée

Renseignements / pae.janze@rafcom.bzh ou 02.99.47.16.67

Jeudi 13 juillet dès 18 h 45

Festivités du 13 juillet

Reportez vous p. 17 de votre Janzé mag.

Mercredi 19 juillet de 15h à 18h

Atelier Grands jeux en bois

Avec La Ludosaure, remportez des parties de Grands jeux en bois, pour petits et grands. Aux jardins de la Briqueterie.



Jeudi 20 et vendredi 21 juillet de 9h30 à 16h30

Journées Découverte des sports américains

Proposées par La Mission locale Porte de Bretagne, le club des Hawks (baseball) et le Centre social de la Guerche-de-Bretagne. Destiné à tous les jeunes de 16 à 29 ans. Au Hawk Stadium (Rannée). Une rencontre sportive et conviviale autour du baseball, du kindball, de la crosse, etc. Repas américain inclus et nuitée proposée.

Renseignements / Fanny ou Nina au 02 99 75 18 07
Inscription avant le 13 juillet !

Lundi 7 août à 14h

Concours de palets

Organisé par le Club de l'Amitié. Au Champ de Foire à Retiers

Renseignements / 02 99 47 05 35

Mercredi 23 août à 15h

Sieste musicale

Avec les Vinyl Lovers de l'association Bombe Platine, rêvez en musique. Aux jardins de la Briqueterie. Sur inscription à communication@janze.fr

Jeudi 24 août à 14h

Thé dansant

Organisé par le Club de l'Amitié de Janzé, avec l'orchestre de Véronique Cadence, au Gentieg. Sur inscription lors des permanences à la salle des Halles les mercredis

Renseignements / 02 99 47 05 35



Jeudi 24 et vendredi 25 août de 8h45 à 19h

Don du sang

Organisé par l'association Don du sang Janzé, au Chêne Jaune.

Infos pratiques / Prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 30 août de 14h à 19h

Faites du sport !

Au Champ de foire, testez de multiples sports. L'occasion de se découvrir de nouvelles passions avant la rentrée.

À LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'été

Mercredi : 9 h 30 - 13 h / 14 h - 19 h

Vendredi : 14 h - 19 h

La boîte de retour est fermée du vendredi soir au mardi matin.

Du 14 juillet au 17 juillet

Fermeture pour le week-end du 14 juillet

Tout l'été

Les mercredis après-midi

Table ouverte en libre accès et en autonomie. Ateliers dessin et coloriage.

Les vendredis après-midis

Table ouverte en libre-accès et en autonomie. Ateliers Jeux de société (échecs, scrabble, dominos, etc.)

Pour plus de renseignements

mediatheque.janze@rafcom.bzh 02 99 47 30 53

Samedi 9 septembre de 9h à 13h

Forum des associations

Le Forum des associations se déroulera le samedi 9 septembre. Venez à la rencontre des associations sportives, culturelles, humanitaires ou de loisirs de la commune !

Samedi 16 septembre à 20h30

Concert Valso

Proposé par la Section Promotion de la Chanson Amicale laïque janzéenne. Au Gentieg. VASLO, c'est la fusion entre slam et chanson, entre rock et baroque. Quelques pincements de corde, un silence, un souffle... et une voix. Porté par la clarinette, le violoncelle et les percussions, c'est tantôt un cri, tantôt un murmure. Tarif : 12 € par adulte

Renseignements / Réservation au 02 99 47 69 21 à la librairie Au détour d'une page à Janzé ou par mail à maud-simon@live.fr

Dimanche 17 septembre dès 10h

Journée du Patrimoine

Partez à la découverte du patrimoine bâti de la Place de la Mairie avec l'association Janzé Histoire et Patrimoine. Restauration sur place. Rendez-vous sur la place de la Mairie.

Renseignements / janzehistoireetpatrimoine@gmail.com

Samedi 23 septembre

Vente de composteurs

Prêts ? Compostez ! Le SMICTOM propose une vente de composteurs, l'outil incontournable pour réduire ses déchets et pour jardiner. Composteur de 150 litres à 20 €, 300 litres à 25 € et 600 litres à 35 €

Réservations / www.smictom-sudest35.fr Rubrique « Démarches en 1 clic » avant le 11 août !

Samedi 30 septembre et

Dimanche 1^{er} octobre

Courir pour Curie

Un week-end dédié à la lutte contre le cancer. Au Gentieg. Au programme : des courses pour les enfants, deux courses de 5 et 10 km, avec des challenges entreprise ! Marche nordique le dimanche et animations durant le week-end : baby-foot géant, trott e-ride.... Restauration sur place.

Réservations / inscriptions sur www.klikego.com



LEVONS LE PIED !

JANZÉ PASSE À



Ville de
Janzé

**PLUS DE SÉCURITÉ,
PLUS DE TRANQUILLITÉ !**